

Fiche Technique:Formation remboursement plan de formation (OFPPT, GIAC)

Objectifs de la formation

Rendre autonome sur la conception, le chiffrage, le dépôt et le suivi d'un plan de formation éligible OFPPT/GIAC.

- Transformer un diagnostic compétences en plan priorisé, chiffré et éligible.
- Calculer l’assiette éligible, plafonds, taux de remboursement et cofinancements.
- Maîtriser le dossier administratif: conventions, pièces, preuves d’assiduité.
- Anticiper contrôles/audits et sécuriser les pièces justificatives.
- Piloter calendrier, phasage des sessions et reporting de performance.
- Intégrer des indicateurs business: productivité, qualité, conformité, délais, satisfaction.

Livrables fournis: canevas de plan, fiches actions, grille de calcul éligible, conventions type, feuilles de présence, matrices de justification, modèle de rapport final.

Population cible

- Dirigeants, DRH, responsables formation, responsables financiers.
- PMO, responsables qualité, chefs de projets.
- PME, ETI, filiales de groupes (multi-sites et multi-métiers).
- Cabinets-conseils, écoles et organismes de formation.
- Acteurs sectoriels en lien avec les GIAC et référentiels métiers.

Durée de la formation

Format flexible et focalisé sur l’opérationnel.

Format	Durée	Suivi	Évaluation
Présentiel, distanciel synchrone ou blended	2 jours intensifs	2 cliniques de suivi à J+30 et J+60	Évaluations à chaud et à froid + attestation

Programme de la formation

Parcours pas-à-pas: du cadrage stratégique au remboursement effectif, avec modèles, grilles et check-lists.

Module 1 — Alignement stratégique et diagnostic

- Relier objectifs business, métiers et compétences clés; cartographier écarts.
- Prioriser via matrices de criticité/impact et définir indicateurs d’effet.

Module 2 — Ingénierie pédagogique et référentiels

- Objectifs pédagogiques, séquençement, modalités (présentiel/distanciel/blended).
- Fiches actions, conventions, évaluations à chaud/à froid, preuves d'assiduité.

Module 3 — Éligibilité, plafonds et calculs budgétaires

- Assiette éligible, exclusions, plafonds et taux; budget vérifiable.
- Scénarios de calcul et anticipation de la trésorerie d'exécution.

Module 4 — Dossier administratif OFPPT et GIAC

- Check-list complète des pièces; conformité formateurs/organismes.
- Structuration du dossier, prévention des rejets, rapports fin d'action.

Module 5 — Dépôt, suivi et reporting

- Calendrier de dépôt, tableau de bord sessions/participants/coûts.
- Préparation audit, réponses aux compléments, clôture et encaissement.